

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice ne cesse d'attirer l'attention de notre Chef d'établissement sur la situation plus qu'alarmante de la Maison d'Arrêt de Saintes.... Certes, on nous écoute, mais sommes-nous vraiment entendus ?? Où sont les résultats des promesses faites ?

Notre taux d'occupation avoisine les 200 %, induisant une charge de travail supplémentaire plus que conséquente : extractions médicales, cantines, promenades, activités, douches, parloirs... Devant ce constat non-discutable, **nous pensions être en droit** de bénéficier d'une augmentation proportionnelle en personnel, en matériel...

Que nenni !!!

Chez nous tout se réduit comme peau de chagrin : RH qui disparaissent, postes qui se découvrent, nuits à trois agents, matériels de sécurité (API) insuffisants ou défectueux...

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice souhaitant que la sécurité de chacun, surveillants comme intervenants, puisse être garantie, demande aux Personnels de n'assurer, en cas de postes découverts, **que les activités et mouvements principaux** : promenades, parloirs, sport et consultations médicales...

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice souhaitant que la sécurité de chacun, surveillants comme intervenants, puisse être garantie, demande aux Personnels de refuser **tout intervenant ne pouvant être équipé d'une API...**

Le Personnel est également fatigué par le rythme de travail imposé et l'absence de jour de repos, qui en plus de l'affecter sur le plan de la santé et de la fatigue, a des impacts sur sa vie et son équilibre familial.... **Le Bureau Local UFAP UNSa Justice** exige que le Personnel puisse bénéficier d'un **service lui garantissant à minima un repos hebdomadaire entre chaque nuit....**

À l'approche des beaux jours, le Personnel espère pouvoir profiter de barbecues familiaux ... À défaut, des barbecues professionnels risquent de voir le jour devant la porte de l'établissement...

Montbéliard, c'était sûrement bien.... Mais à Saintes, on aimerait être mieux !!!

Saintes le 20 /04/2023

Le Bureau Local UFAP-Unsa Justice